Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture
des Pyrénées-Atlantiques
Direction départementale
des Territoires
et de la Mer

Demande d'autorisation préfectorale individuelle de destruction à tir du renard

du 1er avril à l'ouverture générale de la chasse 2018 sur les terrains consacrés à l'élevage avicole

Rappel : *les opérations de destruction ne peuvent s'effectuer que sur les terrains dont vous êtes propriétaire, possesseur, fermier ou pour lesquels vous disposez d'une délégation écrite du propriétaire ou fermier.*

- **Veuillez saisir directement sur ce formulaire dans les cases grisées prévues à cet effet, ou à défaut, remplissez manuellement en écrivant en lettres capitales d'imprimerie.**
- **Veuillez envoyer votre demande :**

par mail : ddtm-drem@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

ou par courrier (*accompagné d'une enveloppe timbrée avec adresse de retour)* :
Direction départementale des territoires et de la mer (D.D.T.M) – S.D.R.E.M / bureau chasse,
cité administrative - boulevard Tourasse - CS 57577 - 64032 Pau Cedex

Je soussigné(e) :

Nom Prénom :

Adresse postale complète :

n° : voie : .

64 Commune :

Email :

n° de tel :

Cadre réservé à l'administration

DECISION

Autorisation accordée le ……..

Numéro d'enregistrement :……

P/le préfet, par subdélégation
La responsable de l'unité chasse et faune sauvage

Clémence HAMEL

Agissant en tant que (cocher) :

- ☐ Propriétaire du droit de destruction, possesseur ou fermier
- ☐ Par délégation du droit de destruction
- ☐ Adhérent d'une association de chasse délégataire du droit de destruction

Sollicite l'autorisation de détruire à tir le renard du 1er avril à l'ouverture générale de la chasse 2018 sur les terrains consacrés à l'élevage avicole. Cette destruction ne peut se faire que sur les terrains où je dispose du droit de destruction, sur les parcelles mentionnées ci dessous : (*en cas d'un nombre important de parcelles cadastrales, remplissez le tableau 1 situé au verso)*

Commune	Lieux-dit	section(s) et numéro(s) des parcelles

Et pour les tireurs suivants : (*en cas d'un nombre important de t remplissez le tableau 2 situé au verso)*

Nom Prénom	permis de chasser validé
	Oui ☐ non ☐

Dans le cas où je suis adhérent d'une association de chasse délégataire du droit de destruction :

Je soussigné, , président de l'ACCA, l'AICA ou la société de chasse de atteste disposer des droits de destruction sur les n° et sections des parcelles mentionnées dans ce document.

Le 2018 Signature du président :

Je déclare sur l'honneur disposer des délégations écrites du droit de destruction et je m'engage à les transmettre à la DDTM ou à l'ONCFS sur simple demande. Dans le cas où le demandeur agit en tant qu'adhérent à une association cynégétique, c'est à cette dernière que sera demandée la délégation écrite du droit de destruction.

Je m'engage à retourner à la DDTM un compte rendu mentionnant le nombre d'animaux détruits, même si le bilan de tir est nul, avant le 1er octobre 2018.

Fait à _____ **le** _____ **2018**

Signature du demandeur :

Tableau 1 : parcelles

Commune	Lieux-dit	Numéro(s) et section(s) des parcelles

Tableau 2 : tireurs

Nom Prénom	permis de chasser validé
	Oui ☐ non ☐
	Oui ☐ non ☐
	Oui ☐ non ☐
	Oui ☐ non ☐
	Oui ☐ non ☐
	Oui ☐ non ☐
	Oui ☐ non ☐
	Oui ☐ non ☐
	Oui ☐ non ☐
	Oui ☐ non ☐